



Info. Tournée

Le 15 février 2008

1. VERSEMENTS TOURNÉE

- Un petit rappel pour les versements de la tournée :



VERSEMENT	DATE	PAIEMENT PAR ENFANT
1 ^{er} versement	24 février 2008	450\$
2 ^e versement	24 avril 2008	450\$
3 ^e versement	24 mai 2008	Solde à déterminer

- S.V.P. afin de nous faciliter la tâche, mettre les 2 premiers versements dans une enveloppe, bien identifiée au nom de l'enfant. Une entente est possible pour la date de vos chèques ; faites-nous signe.
- Faire le chèque au nom de la Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec Inc.
- Date limite pour la réception : 22 février.

2. PASSEPORT

- C'est le temps de s'assurer de la validité de votre passeport ou de faire les démarches nécessaires.



Rémy Charest
Président de la corporation

Céline Binet
Directrice musicale